



Avis sur les perspectives agricoles et alimentaires 2015-2016 au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Des perspectives de productions agropastorales globalement satisfaisantes malgré l'installation tardive de la saison des pluies

Du 14 au 16 septembre 2015, s'est tenue à Ouagadougou au Burkina Faso, la concertation technique du Dispositif Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, sur l'évaluation à mi-parcours de la campagne agropastorale et les perspectives agricoles et alimentaires 2015-2016. Au sortir de cette rencontre, les participants ont relevé les constats suivants :

Dans le cadre des préparatifs de la campagne agro-pastorale, les Etats et leurs partenaires ont soutenu les producteurs en vue d'accroître la production, par des appuis en intrants (semences, engrais, pesticides) et de matériels agricoles, même si ces derniers sont loin de couvrir les besoins exprimés.

La pluviométrie a été caractérisée par un démarrage normal en avril dans la zone bimodale du Golfe de Guinée et tardif dans les zones soudaniennes et sahéliennes. L'installation effective des pluies a été observée à partir de la mi-juillet avec une intensification au cours du mois d'août, occasionnant des inondations par endroits notamment au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Togo. Les cumuls saisonniers du 1er mai au 31 août 2015 sont supérieurs à la moyenne sur la majeure partie de la région hormis la zone bimodale du Golfe de Guinée et localement dans la zone Sahélienne.

Sur le plan hydrologique, les écoulements des principaux bassins fluviaux de la région ont atteint des niveaux supérieurs à la moyenne des dix dernières années et largement au-dessus de la normale hydrologique (1981-2010) sauf au Tchad. Les débits sont restés supérieurs à ceux de 2014 à la même période. Aussi, un bon niveau de remplissage des barrages et autres points d'eau de surface est observé en août.

Concernant la situation des cultures, les semis sont intervenus à temps, en avril en zone bimodale. Par contre, dans le centre nord du Nigeria, le nord du Benin, le nord-ouest du Ghana et dans les pays du Sahel, les semis ont été tardifs. L'état des cultures est jugé satisfaisant en fin août sauf au Nord Sénégal, au Sud-ouest Mauritanie et dans la limite Nord de la zone agricole des autres pays sahéliens (Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) et à l'ouest de la zone soudanienne du Tchad. D'ores et déjà, les récoltes des tubercules, des légumineuses et de maïs ont démarré dans certaines zones soudaniennes du Golfe de Guinée depuis le mois de juillet.

Au plan phytosanitaire, la situation reste relativement calme et sous contrôle pour tous les ravageurs. S'agissant du criquet pèlerin, la situation demeure tout aussi calme dans tous les pays de la ligne de front (Mauritanie, Mali, Niger et Tchad) malgré l'existence de conditions écologiques favorables dans les zones de reproduction estivale. Par conséquent, la veille doit être maintenue.

En conséquence de tout ce qui précède, les productions agricoles (céréales et légumineuses) attendues pourraient être moyennes à bonnes dans la région avec toutefois des baisses localisées. Ainsi, la production céréalière 2015/2016 attendue au Sahel et en Afrique de l'Ouest se situerait entre 54 et 62 millions de tonnes, soit respectivement une baisse de 3% et une hausse de 11% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Quant aux racines et tubercules, leur production serait moyenne à bonne dans la région.

La situation pastorale est globalement satisfaisante suite à l'amélioration des conditions d'abreuvement et à l'augmentation des disponibilités fourragères. Toutefois, des poches de faible production fourragère méritent d'être suivies de près notamment au nord du Sénégal, au sud-ouest de la Mauritanie et au centre-est du Tchad.

Les marchés ont été globalement bien approvisionnés dans la région. La demande a connu une hausse saisonnière normale, qui a été atténuée par les interventions des Etats et leurs partenaires dans les zones en insécurité alimentaire. Les prix des céréales sont restés proches de la moyenne quinquennale voire même en baisse d'environ 20% sur certains marchés du Niger et du Nord Nigeria avec le déstockage des commerçants consécutif à l'allure de la campagne. Toutefois, des hausses de prix de 30% sont enregistrées sur des marchés du Benin, du Tchad, de la Mauritanie et de la Gambie. Les prix des tubercules sont globalement en baisse dans les pays côtiers. Ceux du bétail et des produits de rente, sont en hausse comparativement à la moyenne quinquennale sauf pour le niébé.

Au niveau global, la baisse de 5,2% de l'indice FAO des prix des produits alimentaires par rapport à juillet 2015, est la plus forte enregistrée depuis 2008.

En perspectives pour les trois prochains mois, les prix des principales denrées pourraient être proches de leur niveau moyen mais en hausse par rapport à ceux de 2014. Cependant, des hausses localisées de prix par rapport à la moyenne, sont attendues au Bénin et au Tchad. La légère baisse de la production céréalière mondiale attendue en 2015 par rapport à celle de 2014, n'affecterait pas les niveaux d'importation dans la région.

Sur le plan nutritionnel, la situation demeure préoccupante dans la région notamment au nord Mali, en Mauritanie, ainsi que dans les zones affectées par l'insécurité civile dans le bassin du Lac Tchad (Nigeria, Niger et Tchad). En 2015, la malnutrition aiguë toucherait 5,7 millions d'enfants de moins de 5 ans dont 1,4 millions pour la forme sévère (UNICEF, 2015).

La situation alimentaire est globalement satisfaisante et pourrait être renforcée par les récoltes en vert à partir de septembre au Sahel. Toutefois, dans les zones affectées par l'insécurité civile, l'accès à l'alimentation demeure préoccupant. Selon OCHA, près de 3.6 millions de personnes déplacées, retournées et réfugiées ont été enregistrées à ce jour.

A l'issue des travaux, les participants à la concertation régionale sur les perspectives agricoles et alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest ont formulé les recommandations ci-après :

A l'endroit des pays,

1. Maintenir la veille informationnelle dans les zones à risque de faible production agropastorale et celles affectées par la malnutrition, l'insécurité civile ainsi que dans les zones grégarigènes du criquet pèlerin ;
2. Engager des mesures appropriées pour soutenir les prix aux producteurs.

A l'endroit du CILSS,

1. Poursuivre le renforcement des capacités des systèmes nationaux d'information sur le pastoralisme en matière d'estimation de la biomasse ;
2. Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des concertations techniques régionales ;
3. Améliorer la communication des conclusions des concertations pendant les périodes post-PREGEC.

A l'endroit des partenaires,

1. Renforcer les assistances relatives aux moyens d'existence dans les pays touchés par l'épidémie de la maladie à virus Ebola et dans les zones de crises sécuritaire et d'accueil des déplacés.

A l'endroit des organisations de producteurs,

1. S'impliquer d'avantage dans les évaluations de la campagne agropastorale et de la situation alimentaire et nutritionnelle.

Fait à Ouagadougou, Burkina Faso, le 16 septembre 2015

Les participants